## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

**23 (CREUSE)** 

## DELIBERATION N° **DE\_301020\_5bis**Annule et remplace **DE\_301020\_5**DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

## Nombre de conseillers

Membres	11	
Présents	09	
Représentés	02	
Votants	11	
Exprimés	11	
Pour	11	
Contre	00	

Séance du 30 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le trente octobre, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

<u>Etaient présents</u>: M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, Mme Evelyne GIPOULON, Mme Justine BOSSERT

<u>Pouvoirs</u>: M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND, M. Frédéric DUPLEIX a donné pouvoir à Mme Justine BOSSERT

Excusés : Absents :

Date de convocation : 26 octobre 2020

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

## Objet: DETR 2021 - Travaux de voirie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux sur les voies communales suivantes :

- VC 1 (du haut du village du Chassain à la RD 38) : 16 063.40 €HT
- VC 101 A (desserte du centre du village du Faux) : 4 350.80 €HT

Le Maire propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2021. Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet d'un montant total HT de 20 414.20 €
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) des communes de moins de 2 000 habitants au taux de 40%.
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
VC 1 (du haut du village du Chassain à la RD 38)	16 063.40 €	
VC 101 A (desserte du centre du village du Faux)	4 350.80 €	
DETR – 40 %		8 165.68 €
Conseil départemental – Boost'Comm'Une - 27 %		5 511.83 €
Autofinancement –33 %		6 736.69 €
Total	20 414.20 €	20 414.20 €

- Approuve son inscription au budget en section d'investissement
- Autorise le Maire à signer toutes pièces à intervenir